

RPS ET HARCÈLEMENT

DURÉE 2 JOURS



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- > Elu.es, militant.es, mandaté.es
- > Avoir une bonne connaissance du droit du travail et avoir suivi la formation CSE Connaissance FNCB CFDT



OBJECTIFS DE FORMATION

- > Comprendre les notions autour du risque psychosocial et identifier les facteurs de RPS, leurs causes et conséquences ainsi que les comportements qui en résultent
- > Evaluer et agir en fonction de la situation rencontrée
- > Traiter le cas d'un salarié en souffrance : repérer, établir un climat de confiance, pratiquer une écoute empathique avec des techniques verbales et non verbales, orienter le salarié



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- > Développer sa connaissance des risques psychosociaux
- > S'approprier les aspects réglementaires
- > Définir le risque psychosocial
- > Identifier les conséquences des RPS dans la structure : santé, travail et performance
- > Reconnaître les attitudes et comportements résultant d'une situation de stress ou de détresse
- > Développer la prévention des RPS et identifier leur démarche
- > Définir un cadre d'échanges, une méthodologie
- > Décliner la prévention dans le cadre du CSE : les outils disponibles
- > Observer / agir en cas de demande directe ou de signalement
- > Se montrer attentif par sa présence et une attitude réceptive
- > Préserver une attitude bienveillante par une disponibilité mentale et une ouverture relationnelle
- > Orienter en s'appuyant sur les dispositifs de prévention et / ou d'accompagnements existants



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Présentations, exposés et synthèses du formateur, travaux individuels, travaux en groupes et sous-groupes



DATES ET LIEUX

- Formations programmées par la FNCB.



COÛT

- Se rapprocher de la FNCB ou de votre syndicat.